

PROGRAMME DE DPC – PRESENTIEL

Télésanté et soins infirmiers

Validité du programme : décembre 2023 – décembre 2025

Périodicité de révision : annuelle selon l'actualité règlementaire, professionnelle ou scientifique

Version 1 - décembre 2023

CONTEXTE ET BESOINS

Les pratiques de soins en télésanté s'étendent dorénavant aux pratiques infirmières à domicile. En effet, celles-ci peuvent désormais sous conditions réaliser une diversité d'actes tels que le télésoin, la demande de télé-expertise, la contribution à un acte de téléconsultation. Il est donc important de bien calibrer cette pratique car elle nécessite un équipement spécifique, la vérification de l'éligibilité des patients et des situations concernées, et des conditions de réalisations particulières. L'avenant n°9 à la Convention Nationale organisant les rapports entre les infirmiers et l'assurance maladie signé le 27 juillet 2022 vient appuyer une des priorités de de « Ma santé 2022 », celle de déployer les pratiques du numérique en santé. Il est donc essentiel pour les infirmiers-ères d'évaluer et d'améliorer leurs pratiques dans ce domaine et de se former à ces pratiques.

Ce programme de DPC est une action de formation continue appuyée sur l'orientation prioritaire de DPC n°11 : Numérique en santé

RESULTATS : Nouveau programme 2024

PUBLICS CONCERNES Infirmiers

PRE REQUIS Aucun

DUREES/MODALITES 11h en présentiel

DELAIS D'ACCES Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation

ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter : Hélène Courant helene.courant@isis-infirmiers.com

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Ce programme est composé plusieurs séquences alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque séquence comporte des apports cognitifs, des travaux de groupes, des études de cas, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées.

Les supports pédagogiques transmis aux apprenants au format numérique comportent les messages clés du programme et un recueil de fiches pratiques.

METHODES D'EVALUATION

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses sont argumentées par le formateur tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation globale du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1^{er} niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2^{ème} niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test)

Le formateur vérifie l'atteinte des objectifs et la compréhension des notions abordées au fur et à mesure du déroulement du programme.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Sans objet

SESSIONS ET FINANCEMENTS

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

PROFIL(S) FORMATEUR(S)

Infirmier formateur ayant une expérience en tant que praticien, expert de la télésanté.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme vise à permettre d'accompagner les infirmières dans l'évolution de ses pratiques et de contribuer ainsi à la qualité, la pertinence et à la sécurité des soins impliquant des actes de télémédecine

Le programme permettra à chaque participant de :

- Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésanté
- Pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur

PROGRAMME

1^{ère} demi-journée – Formation – Durée = 3h30	2^{ème} demi-journée – Formation - Durée = 3h30
Présentation du programme et son déroulement Introduction et test de positionnement Règlementation et bonnes pratiques <ul style="list-style-type: none"> - Cadre légal, réglementaire et conventionnel, éthique et déontologique - Les différents actes de télésanté - Rôles et responsabilités des différents acteurs 	Télésanté en pratique <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du projet - Les outils adaptés - Recommandations HAS, dysfonctionnements et incidents
3^{ème} demi-journée – Formation - Durée = 3h30	4^{ème} demi-journée - Formation - Durée = 3h30
(suite) Télésanté en pratique <ul style="list-style-type: none"> - Cas d'application : Etude de nombreux cas cliniques et construction d'outils de traçabilité adaptés au télésoin 	(suite) Télésanté en pratique <ul style="list-style-type: none"> - Cas d'application : téléexpertise et accompagnement à la téléconsultation - Compétences cliniques et communicatives spécifiques au télésoin avec mises en situation Post test : évaluation finale des acquis Conclusion et clôture